

*Subsides*

de notre économie sur les marchés internationaux. Nous nous devons de maintenir une performance au niveau de la lutte à l'inflation qui soit meilleure que celle de nos partenaires commerciaux. Dans la mesure où nous maintenons un taux d'inflation supérieur à celui de nos partenaires, notre position concurrentielle se détériore, ce qui retarde le retour à une conjoncture de plein emploi de nos ressources productives. Notre structure industrielle et économique est telle que 25 p. 100 de notre production s'écoulent sur les marchés internationaux comparativement à 18 p. 100 en moyenne pour celle de nos principaux partenaires. Cette caractéristique de l'économie canadienne, son ouverture, nous force à redoubler d'ardeur vis-à-vis de l'inflation, car la détérioration de notre position concurrentielle a des impacts majeurs sur l'emploi au Canada. Afin d'illustrer . . .

C'est assez curieux, monsieur le président, de voir comment les députés se laissent facilement emporter, laissent leur impétuosité dépasser la patience et la raison.

**M. La Salle:** Il y en a qui ont dit cela il y a 10 ans!

**M. Bussièrès:** Afin d'illustrer l'impact du phénomène dont je parlais sur l'emploi, l'impact du secteur des exportations, qu'il me suffise d'indiquer que, lors du dernier trimestre de 1980 et du premier trimestre de 1981, cela ne fait pas 10 ans, notre très bonne performance sur le marché extérieur nous a permis de réduire de façon significative le taux de chômage et d'atteindre des taux de croissance réelle très élevés pendant ces trimestres. Dans la mesure où nous sommes concurrentiels nous créons des emplois. Toutefois la proposition inverse est également vraie. Dans la mesure où nous laissons notre capacité d'être concurrentiels s'éroder par une inflation galopante, nous perdons des marchés et des emplois permanents à moyen et à court termes. Autant nous ne sommes plus concurrentiels, autant nous perdons des emplois. En 1980, le produit national brut au prix du marché atteignait près de 290 milliards de dollars et de ce montant 76 milliards représentaient la valeur de nos exportations. Du total de nos exportations, environ 65 p. 100 sont dirigés vers les États-Unis. Par ailleurs en 1981 l'inflation aux États-Unis s'est élevée à 8.9 p. 100 contre 12.5 p. 100 au Canada pour la même période. Si cette tendance devait se poursuivre, il est bien évident que nous perdrons du terrain au niveau de la capacité des produits domestiques à concurrencer les produits étrangers et ce, à la fois sur le marché intérieur et sur le marché américain.

Il faut également tenir compte que la récession, le ralentissement de l'activité économique qui sévit au Canada n'est pas sans contrepartie à l'étranger, chez nos partenaires commerciaux. Je ne prétends pas qu'il faille se réjouir des malheurs d'autrui. Je ne prétends pas non plus qu'il suffise d'expliquer les phénomènes pour en faire disparaître les effets. Je dis simplement que ce ralentissement de l'économie est mondial, et que la majorité des dirigeants des pays industrialisés sont aux prises avec les mêmes préoccupations au sujet de l'orientation de leur politique budgétaire.

On doit se rappeler que lors des réunions du Fonds monétaire international et de représentants de l'OCDE, de nombreux participants ont vivement défendu la position selon laquelle pour réduire le chômage on doit d'abord s'attaquer à l'inflation. Il est intéressant également de constater dans les

pays industrialisés le lien ou la comparaison qui existe entre les taux d'inflation et leur taux de chômage. Et on s'apercevra qu'il y a des cas très évidents où, lorsqu'on a des taux d'inflation bas, on constate que leur taux de chômage est également plus bas. Bien que l'orientation de la politique budgétaire ait comme objectif premier de résorber les pressions inflationnistes, il ne faut pas conclure que le gouvernement ignore les conséquences sociales de la conjoncture actuelle. Le gouvernement a délibérément adopté une stratégie de gradualisme dans l'intensité des restrictions fiscales et monétaires qu'il a mises en vigueur. Il aurait été socialement inacceptable d'éliminer purement et simplement de nombreux programmes sociaux afin de réduire de façon draconienne les dépenses et le déficit du gouvernement. En fait, ce dernier a renforcé sa stratégie inflationniste en limitant la croissance des dépenses, et en visant une réduction graduelle échelonnée de son déficit.

Malgré les hauts cris de l'opposition, le dernier budget maintient intact le régime d'indexation des impôts et des programmes sociaux, ce qui représente un pouvoir d'achat entre les mains des contribuables de plus de deux milliards et demi de dollars pour l'année 1982. Le ministre des Finances a également indiqué de nombreux exemples reliés à la réduction des taux marginaux d'impôt et à d'autres mesures contenues dans le budget qui permettent aux contribuables canadiens d'avoir un pouvoir d'achat plus élevé pour l'année financière 1982. Je m'empresse de signaler également que le Canada est l'un des rares pays à offrir à ses contribuables un régime aussi complet d'indexation des tables d'impôt et des exemptions de base. Aux États-Unis, par exemple, l'indexation des tables d'impôt est inexistante.

Ce budget comporte également une stratégie de développement économique qui a pour objet de favoriser une expansion à long terme de l'économie canadienne. Cette stratégie vise à permettre un partage équitable des bénéfices de la croissance et du développement entre les régions, entre les groupes sociaux et aussi entre les individus. On se souvient qu'elle mise sur cinq domaines prioritaires: Le développement industriel, le développement des ressources, le transport, la promotion des exportations et également l'utilisation maximale de nos ressources humaines. Nos orientations s'accordent avec les objectifs économiques des provinces, puisqu'elles visent à développer les industries d'exploitation des ressources naturelles, et aussi à revitaliser la structure industrielle en fonction d'une concurrence internationale toujours plus vigoureuse. Notre stratégie envisage également le développement économique dans sa double perspective régionale et nationale, et elle prévoit donc une coopération poussée entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces. Malgré la politique restrictive, politique anti-inflationniste, le gouvernement canadien dépensera d'ici 1986 quelque 60 milliards de dollars au titre du développement économique. Ceci comprend près de 19 milliards de dollars qui seront affectés au développement dans le domaine de l'énergie.

● (1740)

On a fait état aujourd'hui, à quelques reprises, de difficultés que l'on connaît dans le secteur manufacturier au Québec